



MARQUE NATIONALE DE CONFORMITE AUX NORMES

LICENCE N° 005/2019/ABNORM

L'ABNORM atteste par la présente licence que:

LA SOCIETE VANDIM SARL

Siège social : PABRE, Province du Kadiogo, Parcelle 11, lot 16,
Section 02AS, 07 BP 5838
Tel: +226 70 00 00 09

est titulaire de l'autorisation d'apposition de la Marque Nationale
de Conformité aux normes Burkinabé pour ses produits :

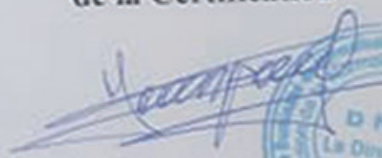
Eau minérale en bouteilles de marque « YEELBA »
Eau minérale en sachets de marque « YELBA »

- Normes Burkinabé de référence :
NBF 01-199 : 2015 : Norme pour les eaux minérales naturelles
NBF 01-108 : 2009 : Code d'usages burkinabé recommandé -principes généraux
d'hygiène alimentaire
- Règlement particulier de certification de référence :
CBF -00-005 Marque de Certification NBF, Règlement de Certification du produit-
Eaux potables et Eaux minérales naturelles conditionnées du 05 juillet 2015

Durée de validité : du 15 Juillet 2021 au 15 Juillet 2022


Cette licence est octroyée en application du Décret N°2016-1248/PRES/PM/MCIA/MINEFID fixant les
conditions d'utilisation de la marque nationale de conformité des produits, procédés et services aux
normes

**Le Directeur de la Normalisation et
de la Certification**


Dr Jean Paul B. KARAMA
Chevalier de l'Ordre du Mérite



Le Directeur Général


Issaka ZOUNGRANA
Chevalier de l'Ordre du Mérite

